L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1892. 66ème Année

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 19 SEPTEMBRE 1892.

Gaiennr & Bonnaz.
Propriétaires-Editeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la campagne, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

The Spear & Excelsior, en No 324 rue Ward Bonparts meubles de maison, bijouterie etc.

Par E. Curtis, à l'entrepôt rue Dryades, à la tête de la rue Union, divers lots de tailles verre plombé, haute de chambale, pelatares, vernis, hardenay mixte, stone soap ciment, papier car boniol pour toi ure, fine pipe, lime fire proof farring, grilleges etc.

FRANCE ET SUISSE.

L'ARRANGEMENT COMMERCIAL.

Le gouvernement de la République française et le gouvernement fédéral communiquent, d'un commun accord, aux journaux, tous les documents relatifs à l'arrangement commercial qui a été négocié, ces mois derniers, par MM. Ribot, ministre des affaires étrangères, et Jules Roche, ministre du commerce, d'une part, représentant la France, et d'autre part, par MM. Lardy, ministre de Suisse à Paris, et Cramer-Frey, membre du conseil fédéral helvétique, représentant la Suisse. Ces documents ne paraîtront pas encore à l'*Officiel*, pour cette raison—nous apprend la *République française* du 1er septembre—que l'accord intervenu entre les deux gouvernements n'a pas été ratifié par le Parlement.

Ces documents comportent :

1. Une lettre de M. Ribot à M. Lardy avec la réponse de M. Lardy à M. Ribot. Cette correspondance en expose les bases de l'arrangement et en développe les principaux points. Nous ne reviendrons pas sur cette question que nous avons traitée au moment même des négociations ;

2. Le texte de l'arrangement commercial projeté entre la République française et le conseil fédéral suisse—arrangement qui se divise en vingt trois articles et porte la date du 23 juillet 1892. En voici le résumé :

D'après cette convention, la France et la Suisse s'accordent, pour les produits en transit direct, le privilège du tarif minimum en ce qui concerne la France, et du tarif le plus réduit en ce qui concerne la Suisse.

Dans le cas où les droits sur un produit quelconque seraient relevés, soit en France, soit en Suisse, le nouveau droit ne pourrait être appliqué que douze mois après que la notification en aura été faite à l'autre puissance.

Chacune des parties contractantes s'engage à faire profiter l'autre de toute faveur, de tout privilège accordé à une tierce puissance.

Outre l'application du tarif minimum pour l'ensemble des produits, le gouvernement français s'engage à présenter aux Chambres, dans la prochaine session, un projet abaissant, en faveur de la Suisse, un certain nombre d'articles du tarif des douanes.

Le gouvernement suisse s'engage, également, à présenter au Parlement suisse un projet analogue en faveur de la France.

La nomenclature des articles pour lesquels le gouvernement français demandera aux Chambres une diminution au tarif minimum s'élève à 55 et porte principalement sur les vaches, taureaux, fromages de pâte dure, filés de coton pur teints ou chinés, tissus de lin, de soies à dessins, à broder, etc., tissus de coton pur uni, horlogerie, machines, etc.

Le nombre des articles sur lesquels la Suisse demandera à son parlement un abaissement du tarif le plus réduit en faveur de la France s'élève au nombre de 31 et porte sur : parfumerie, gants, horlogerie, chaux, aliments, vins, véhicules, huiles, savons, fils, tissus, vêtements, articles de mode, quincaillerie fine.

L'arrangement intervenu entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications et, au plus tard, au 1er janvier 1893. Il demeurera obligatoire jusqu'à l'expiration d'une année, à partir du jour où l'une ou l'autre des parties contractantes l'aura dénoncé.

L'arrangement contient un règlement particulier pour le pays de Gex ;

Et des annexes, contenant les facilités accordées aux produits du pays de Gex ; *B.* Indiquant un modèle de carte de légitimation pour les voyageurs de commerce ; et *C.* Concernant la déclaration additionnelle relative aux échantillons ;

4. Un projet de convention littéraire entre la France et la Suisse—projet qui comporte 9 articles, qui porte également la date du 23 juillet 1892 et dont l'esprit général est suffisamment indiqué par l'article 1er que voici :

Article premier.—Les auteurs ressortissant à l'un des deux pays contractants, et ceux qui leurs ayants cause, jouiront réciproquement, sur le territoire de l'autre pays des droits que les lois respectives accordent actuellement ou accorderont à cet égard par la suite, aux nationaux, sur leurs œuvres de littérature ou d'art publiées ou non publiées.

Sont assimilées aux œuvres auteurs émises en français, les œuvres publiées dans l'un des deux Etats contractants ;

5. Un article additionnel à la convention sur les rapports de voisinage—article qui autorise, dans l'intérêt des populations limitrophes, l'importation réciproque d'un pays dans l'autre, moyennant le payement d'une taxe égale à la moitié des droits du tarif le plus réduit, les bois secs provenant des scieries, dans un rayon de 10 kilomètres, sans que ces importations puissent excéder 15,000 tonnes, par an, pour chaque pays ;

6. Des annexes, en date du 23 juillet 1892, qui indiquent les modifications au tarif de douanes que le gouvernement de la République et le conseil fédéral feront figurer dans les projets de loi qu'ils soumettront, respectivement, au Parlement français et à l'Assemblée fédérale suisse, à la prochaine session.

Parmi les documents relatifs à l'arrangement commercial entre la France et la Suisse, figure une lettre en date du 23 juillet, par laquelle M. Ribot apelle l'attention du ministre suisse sur l'article 5 de cet arrangement, qui contient une disposition relative aux drawbacks. Il fait observer que le remboursement partiel des droits supportés par les filés de coton, ne pourra pas dans la catégorie des cas prévus par l'article 5.

A la même date, le ministre suisse fait part à M. Ribot du vœu exprimé par le conseil fédéral de soumettre à une nouvelle étude les conditions des immeubles dont les citoyens suisses sont propriétaires ou fermiers dans les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.

Le ministre des affaires étrangères, en donnant réception de cette lettre, à M. Lardy, déclare que le gouvernement de la République est disposé à soumettre ce point à un examen ultérieur, se réservant, d'ailleurs, d'appeler, de nouveau, l'attention du conseil fédéral sur diverses questions qui intéressent les zones franches dans leurs relations avec la Suisse.

Un joli mot du baron de Z.... qui vient d'entrer dans sa quatre-vingtième année :

S'apercevant, hier, dans un salon, que deux jeunes blanes-bec le regardaient narquoisement le baron s'approche d'eux.

—Vous avez tort de me railler, mes petits messieurs, leur dit-il ; vous ne serez pas comme c'est difficile à faire un vieillard.

M. de Calinaux au bal :

—Quelle est cette jeune femme, si jolie ?

—C'est une veuve, Mme de X...., répond on invité, et il ajoute :

—Ne trouvez-vous pas comme moi que cela fait plaisir de voir danser une veuve ?

—Oh ! murmure Calinaux avec conviction, pas le mause !...

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 19 SEPTEMBRE 1892.

Gaiennr & Bonnaz.
Propriétaires-Editeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la campagne, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

The Spear & Excelsior, en No 324 rue Ward Bonparts meubles de maison, bijouterie etc.

Par E. Curtis, à l'entrepôt rue Dryades, à la tête de la rue Union, divers lots de tailles verre plombé, haute de chambale, pelatares, vernis, hardenay mixte, stone soap ciment, papier car boniol pour toi ure, fine pipe, lime fire proof farring, grilleges etc.

FEUILLETON.

Belle-Madame.

—PAR—

ALBERT DELPIT.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

Ce petit drame bouleversa tout à fait Belle-Madame. L'homme qu'elle aimait, seul dans sa chambre, seul au milieu de la nuit ! Elle n'accusait pas Jacques d'avoir manqué à sa parole : la femme pardonne toujours les fautes commises dans un coup de folle passionnelle. Toute en sévérité, Mme Roller la gardait pour elle-même. En permettant à Jacques de pénétrer dans le parc, en consentant à l'y rejoindre, elle avivait cet amour violent qu'elle lui commandait de réprimer : donc c'était elle la coupable, non pas lui. Et s'examinant avec loyauté, interrogeant sa conscience, sondant son arrière-pensée, elle se vit perdue, perdue !

Perdue ! non. Elle lutterait avec vaillance. Oh ! bien passée, l'heure des sophismes et des illusions ! Nancy avait devant elle une voie toute droite : celle du devoir et de la fidélité. Si elle en sortait un peu, elle en sortait complètement. Elle n'est pas assez forte pour se défendre seule ? Soit. Elle sait à qui demander secours. Pauvre Nancy ! Elle a bien du mal à s'endormir, cette nuit là. Cependant ses remords s'apaisent, son calme revient ; elle se sent à l'abri désormais. Sa résolution est prise. Puisqu'elle ne peut plus se protéger elle même, elle va se réfugier dans la chère maison où s'est écoulée son heureuse enfance.

—Comment ! Belle-Madame, vous sortez de si bonne heure ! s'écrie Mélite en voyant sa maîtresse prête et habillée.

Mme Roller hoche la tête sans répondre. Elle va chez Mme de Guerny. Non sans craintes, non sans hésitations. A Mme de Guerny, à cette noble femme qu'elle aime à l'égal d'une mère, il faudra tout avouer, confesser. Et elle se sent incapable de cet effort. Mme de Guerny, Jacques comprenait que l'heure du triomphe sonnerait bientôt.

Et du jour au lendemain, écroulement de l'échafaudage ! Belle-Madame s'est fayait. Elle s'enfuyait, donc elle avait peur. Cet effroi déconcertait le séducteur, peu habitué à ce que ses victimes se dérobassent. Etait-ce un jeu ? Non pas. Il suffisait de connaître Nancy pour de viner la franchise de sa nature chevaleresque. La comédienne avait menti. Ville qui tremble, ville rendue. Encore faut-il multiplier les attaques pour que l'assiégé ne s'endorme pas dans une sécurité fausse. Vingt-quatre heures après l'arrivée de Nancy chez Mme de Guerny, le comte d'Orsel se présentait au pavillon. Mlle Thomassin, la gouvernante, l'introduire que Mme Roller condamnait sa porte. Jacques s'attendait à ce procédé échec. Mais le lendemain et le surlendemain la réponse fut identique. Alors, il écrivit. A sa grande surprise, Belle-Madame lui renvoya ses lettres. Et pas même désachetées !

—La diable damne la vieille sorcière ! pensa-t-il (car il ne doutait pas que, livrée à elle même, Mme Roller n'eût été plus cruelle et moins vaillante). Tant que le mari sera loin, je ne verrai point la femme. Voilà qui est certain. Et j'en suis réduit à m'habiter le retour de cet homme dont le départ me réjouissait tant !

De vrai, sans l'influence de Mme de Guerny, la volonté de Belle-Madame n'eût pas été si rébelle. Dans cette maison, naïfe de ses première années, où chaque livre, chaque chambre, chaque coin du parc, évoquaient les rêves d'autrefois, Mme Roller se sentait de ces aspirations de jeune fille. Que de fois elle s'était dit :

—Oh ! un mari comme mon époux, ou j'épouserai l'homme de mon choix !

Et le contraire était arrivé. Ayant choisi Jacques, elle épousait Désiré. Par instants, elle se réfugiait, se disant qu'il y a une ironique disproportion entre la vie que nous imposent et la vie qui nous est accordée. Puis, toujours convaincue qu'elle était victime des ruses de sa tante, Nancy maudissait le destin qui l'avait empêchée d'appartenir au comte d'Orsel. Car elle ne doutait pas de la sincérité de la droiture de jeune homme. Un malentendu seul les séparait. Elle ne soupçonnait pas la diplomatie retorse du séducteur habile.

—Oui, certes, vous avez raison, disait-elle un soir à Mme de Guerny. A tout prix je lutterai contre tentation qui m'obsède. Il me faudra donc ignorer l'amour....

—Et le devoir, qu'en fais-tu ? Tu me trouves cruelle, ma petite ? C'est que tu raisonnes avec ton cœur, tandis que je raisonne avec mon cerveau. Oh ! tu as beau faire, tu dépouveras que ton préféré voulait, lui aussi, faire de toi sa femme. Et cela suffit ! Et ton cœur se remet à battre ! Et tu oublies ce que tu dois à l'être généreux si bon qui t'a choisie entre toutes pour le faire riche, toi qui était pauvre, pour te faire heureuse, toi qui ne l'es pas ! Ne t'en plus une enfant. Il y a dans la vie un autre but que l'amour : c'est le devoir. Devoir envers tes enfants, si Dieu t'en accorde ; devoir envers ton mari, qui t'a donné le bonheur, le repos, la dignité.

Nancy écoutait, le front courbé, sans répliquer un mot. Toutes ces paroles, elles se les était déjà dites ! Mais au fond de son cœur un voix parlait, et son cœur seul l'entendait. Une voix qui répondait à Mme de Guerny : " Cerjez, vous avez raison, l'amour, ce n'est pas le but de la vie.... Alors, pourquoi est ce la grande songerie des hommes et des femmes de mon âge ? Quand j'aurai la vôtre, quand il aura neigé sur moi, je pourrai comme vous, sans doute, comme vous qui êtes revenue des illusions dorées. L'amour, ce n'est pas le but de la vie.... Alors, pourquoi tous les poètes l'ont-ils chanté ? Pourquoi tous les philosophes l'ont-ils étudié ? Pourquoi des êtres jeunes et robustes sont-ils morts pour l'avoir perdu ?"

Mais Belle-Madame ne demandait pas asile et protection à sa vieille amie pour se révolter contre elle. Elle préférait tout dire, achever sa confession, révéler d'un seul coup toutes les "derrières la tête" dont on rougit parce qu'elles sont basses.

—Sauvez moi, madame, sauvez-moi, vous qui êtes ma mère ! Depuis que cet amour me possède, je rougis de moi. C'est vous qui avez raison. Mon mari est bon, tendre, généreux. Au lieu de lui avoir été de ces qualités-là, j'ai eu vous de les posséder. Il m'a élue entre toutes pour partager sa fortune, et je me révolte l'idée que je tiens tout de lui : tout ! Et le petit palais où je demeure, et le luxe qui m'entoure, et les hommages qu'on m'accorde. Et elle sanna coupable, votre pauvre Nancy !

Mme de Guerny comprit que ce n'était plus avec de la morale qu'elle triompherait. A ce cœur endolori, il fallait de douces paroles. Elle avait aussi qu'on échappe rarement à l'influence du milieu. Dans cette calme retraite, Nancy revivrait ses années d'enfance, ces années obscures si bonnes où ses rêves d'adolescente ne montaient pas très haut ! Les souvenirs tendres apaiseraient cette âme meurtrie. La vue quotidienne de ces humbles créatures accomplissant avec courage leur besogne ignorée ramènerait insensiblement Nancy à la réalité des choses. Le jeune poète si mesquin quand on le compare à la dureté de la vie ! Pour commencer, Mme de Guerny fit en sorte que la retraite de Mme Roller chez elle ne soulevât aucun méchant commentaire. Sur son conseil, la jeune femme prévint son mari que, s'ennuyant aux Iebergères, elle attendrait le moment du retour à la Cadenel's. Une seule personne trouva mauvais que Nancy eût choisi cette retraite : Mme d'Anglemont. Naturellement ! Elle se plut à voir dans cette action bien simple une offense à ses droits naturels.

—Ah ! chère madame, disait-elle à Mme Soulac, les enfants sont bien ingrats ! J'ai toujours considéré Nancy comme ma fille, n'est-il pas vrai ? Elle ne me témoigne pas la plus petite reconnaissance.

Elle ne vient point demeurer seule en l'absence de son mari ! C'est sage. Alors, pourquoi ne réfugie-t-elle chez une étrangère, et non chez moi ?

Elle enragenait, l'excellente femme ! Elle enrageait, sachant bien que chez Mme de Guerny on aidée était à l'abri de tout péril.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

XVI.

On trouva tout naturel que Mme Roller se fût retirée à la Cadenelle. Les plus méchantes n'y virent qu'une affectation de prudérie.

Il paraît que cette petite a bien peur de la tentation ! s'écria Mme Soulac.

La médisance n'est pas d'échec. Le plus heureux de tous fut Désiré. Avec son instinctive jalousie,—jalousie faite de méfiance et d'admiration,—il avait souffert en laissant, abandonnée à elle-même, cette femme, jeune, jol e et séduisante. En voilà que de son plein gré celle-ci cherchait un asile protecteur ! Restne n'eût pas mieux agi pour ramener Bartholo. Car un Bartholo se cache en tout homme sincèrement épris : de même que chez toute femme veille la rusa charmante et naïve d'une Rosine. Seul, le capitaine refusa de croire à la nouvelle, qu'il apprit à l'improviste, au Petit-Cercle.

Après l'aventure du balcon, il était resté chez lui plein d'espérance et de joie. L'habile tacticien ! Encore quelques jours et il triompherait aisément des derniers scrupules de Belle-Madame. Toute la nuit, d'agréables pensées le berceraient mollement. Jacques touchait à cette heure crépusculaire de la vie où l'on a l'éloignement des amours faciles et le dégoût des caprices éphémères. Sa liaison avec Mme de Cheverry, sans être bien lourde, lui pesait par son caractère quasi-officiel. Il supportait mieux Rose. A l'âge du capitaine, on est déjà mûr pour le mariage. Décidé à prendre pour femme celle-là seulement qui posséderait une très grosse dot, M. d'Orsel voulait sauver un peu d'une affection sérieuse. Et c'était l'amour, l'amour vrai qui l'envahissait brusquement, violemment ! Un moment, il avait cru que Nancy ne lui pardonnerait pas ses hésitations, lors des fiançailles avec Désiré. Puis, Mme d'Anglemont entrait en scène et devenait la complice du jeune homme. Un ou deux mensonges achevaient de tout convaincre : et qu'importait de mentir à cet homme peu scrupuleux ? A peine se sour commencée, il s'apercevait du prestige qu'il exerçait sur Nancy. Prudemment, avec son expérience parfois, il notait une à une les défaillances de ce cœur qui défendait. Peut-être, pendant les premiers jours, eût-il douté du succès final, en dépit de sa fatalité coutumière. Mais le voyage de Désiré changeait tout. Belle-Madame accordait ses rendez-vous nocturnes dans le parc. Dès ce moment, Jacques comprenait que l'heure du triomphe sonnerait bientôt.

Et du jour au lendemain, écroulement de l'échafaudage ! Belle-Madame s'est fayait. Elle s'enfuyait, donc elle avait peur. Cet effroi déconcertait le séducteur, peu habitué à ce que ses victimes se dérobassent. Etait-ce un jeu ? Non pas. Il suffisait de connaître Nancy pour de viner la franchise de sa nature chevaleresque. La comédienne avait menti. Ville qui tremble, ville rendue. Encore faut-il multiplier les attaques pour que l'assiégé ne s'endorme pas dans une sécurité fausse. Vingt-quatre heures après l'arrivée de Nancy chez Mme de Guerny, le comte d'Orsel se présentait au pavillon. Mlle Thomassin, la gouvernante, l'introduire que Mme Roller condamnait sa porte. Jacques s'attendait à ce procédé échec. Mais le lendemain et le surlendemain la réponse fut identique. Alors, il écrivit. A sa grande surprise, Belle-Madame lui renvoya ses lettres. Et pas même désachetées !

—La diable damne la vieille sorcière ! pensa-t-il (car il ne doutait pas que, livrée à elle même, Mme Roller n'eût été plus cruelle et moins vaillante). Tant que le mari sera loin, je ne verrai point la femme. Voilà qui est certain. Et j'en suis réduit à m'habiter le retour de cet homme dont le départ me réjouissait tant !

De vrai, sans l'influence de Mme de Guerny, la volonté de Belle-Madame n'eût pas été si rébelle. Dans cette maison, naïfe de ses première années, où chaque livre, chaque chambre, chaque coin du parc, évoquaient les rêves d'autrefois, Mme Roller se sentait de ces aspirations de jeune fille. Que de fois elle s'était dit :

—Oh ! un mari comme mon époux, ou j'épouserai l'homme de mon choix !

Et le contraire était arrivé. Ayant choisi Jacques, elle épousait Désiré. Par instants, elle se réfugiait, se disant qu'il y a une ironique disproportion entre la vie que nous imposent et la vie qui nous est accordée. Puis, toujours convaincue qu'elle était victime des ruses de sa tante, Nancy maudissait le destin qui l'avait empêchée d'appartenir au comte d'Orsel. Car elle ne doutait pas de la sincérité, de la droiture du jeune homme. Un malentendu seul les séparait. Elle ne soupçonnait pas la diplomatie retorse du séducteur habile.

—Oui, certes, vous avez raison, disait-elle un soir à Mme de Guerny. A tout prix je lutterai contre tentation qui m'obsède. Il me faudra donc ignorer l'amour....

—Et le devoir, qu'en fais-tu ? Tu me trouves cruelle, ma petite ? C'est que tu raisonnes avec ton cœur, tandis que je raisonne avec mon cerveau. Oh ! tu as beau faire, tu dépouveras que ton préféré voulait, lui aussi, faire de toi sa femme. Et cela suffit ! Et ton cœur se remet à battre ! Et tu oublies ce que tu dois à l'être généreux si bon qui t'a choisie entre toutes pour le faire riche, toi qui était pauvre, pour te faire heureuse, toi qui ne l'es pas ! Ne t'en plus une enfant. Il y a dans la vie un autre but que l'amour : c'est le devoir. Devoir envers tes enfants, si Dieu t'en accorde ; devoir envers ton mari, qui t'a donné le bonheur, le repos, la dignité.

Nancy écoutait, le front courbé, sans répliquer un mot. Toutes ces paroles, elles se les était déjà dites ! Mais au fond de son cœur un voix parlait, et son cœur seul l'entendait. Une voix qui répondait à Mme de Guerny : " Cerjez, vous avez raison, l'amour, ce n'est pas le but de la vie.... Alors, pourquoi est ce la grande songerie des hommes et des femmes de mon âge ? Quand j'aurai la vôtre, quand il aura neigé sur moi, je pourrai comme vous, sans doute, comme vous qui êtes revenue des illusions dorées. L'amour, ce n'est pas le but de la vie.... Alors, pourquoi tous les poètes l'ont-ils chanté ? Pourquoi tous les philosophes l'ont-ils étudié ? Pourquoi des êtres jeunes et robustes sont-ils morts pour l'avoir perdu ?"

Mais Belle-Madame ne demandait pas asile et protection à sa vieille amie pour se révolter contre elle. Elle préférait tout dire, achever sa confession, révéler d'un seul coup toutes les "derrières la tête" dont on rougit parce qu'elles sont basses.

—Sauvez moi, madame, sauvez-moi, vous qui êtes ma mère ! Depuis que cet amour me possède, je rougis de moi. C'est vous qui avez raison. Mon mari est bon, tendre, généreux. Au lieu de lui avoir été de ces qualités-là, j'ai eu vous de les posséder. Il m'a élue entre toutes pour partager sa fortune, et je me révolte l'idée que je tiens tout de lui : tout ! Et le petit palais où je demeure, et le luxe qui m'entoure, et les hommages qu'on m'accorde. Et elle sanna coupable, votre pauvre Nancy !

Mme de Guerny comprit que ce n'était plus avec de la morale qu'elle triompherait. A ce cœur endolori, il fallait de douces paroles. Elle avait aussi qu'on échappe rarement à l'influence du milieu. Dans cette calme retraite, Nancy revivrait ses années d'enfance, ces années obscures si bonnes où ses rêves d'adolescente ne montaient pas très haut ! Les souvenirs tendres apaiseraient cette âme meurtrie. La vue quotidienne de ces humbles créatures accomplissant avec courage leur besogne ignorée ramènerait insensiblement Nancy à la réalité des choses. Le jeune poète si mesquin quand on le compare à la dureté de la vie ! Pour commencer, Mme de Guerny fit en sorte que la retraite de Mme Roller chez elle ne soulevât aucun méchant commentaire. Sur son conseil, la jeune femme prévint son mari que, s'ennuyant aux Iebergères, elle attendrait le moment du retour à la Cadenel's. Une seule personne trouva mauvais que Nancy eût choisi cette retraite : Mme d'Anglemont. Naturellement ! Elle se plut à voir dans cette action bien simple une offense à ses droits naturels.

—Ah ! chère madame, disait-elle à Mme Soulac, les enfants sont bien ingrats ! J'ai toujours considéré Nancy comme ma fille, n'est-il pas vrai ? Elle ne me témoigne pas la plus petite reconnaissance.

Elle ne vient point demeurer seule en l'absence de son mari ! C'est sage. Alors, pourquoi ne réfugie-t-elle chez une étrangère, et non chez moi ?

Elle enragenait, l'excellente femme ! Elle enrageait, sachant bien que chez Mme de Guerny on aidée était à l'abri de tout péril.

—Vous.... vous, enfin ! balbutia-t-il d'une voix étouffée.

Et il se précipita vers elle, la prenant dans ses bras, l'enlaçant avec une audace folle, couvrant de baisers les mains, le visage, le cou de la jeune femme, qui tentait vainement de se défendre. Il n'était plus même honteux. Bien loin, maintenant, les respects affectés ! L'absence avait transformé le caprice en passion. Pour la première fois, le comte reconnaissait une résistance, non pas une de ces résistances de coquettes, qui renouvellent habilement le jeu classique de Galatée. En cette femme loyale, toute de premier mouvement, palpitait une terreur irraisonnée. Jacques rompre en chaine ? Allons donc ! Le jolie Juliette serait femme à remplir la cité de ses lamentations. Au besoin, elle enverrait son mari quérir l'infidèle. Il fallait bien se rendre à l'évidence. Brusquement on apprit que la baronne partait pour ses châteaux ; puis qu'elle était revenue au bout de quarante-huit heures ; enfin qu'elle s'effectuait partout avec le petit Saint-Gel. Au cercle, dans les salons, on commentait ces graves événements.

—Vous savez que l'.....

—Mais oui.

—C'est donc exact ?

—Tout à fait.

Belle-Madame ne fut pas la dernière instruite. De vrai, c'était en son honneur que le capitaine immolait Mme de Cheverry. Elle fut à la fois effrayée et ravie. Cette nouvelle preuve de tendresse l'inquiétait comme une menace indirecte. Alors, rien ne lassait la ténacité de jeune homme. Ni les résistances de Nancy, ni ses fuites, ni ses vaines prières ne rebutaient l'amant passionnément épris. Bien plus, Jacques maintenant se blâmait la vierble. Il ne paraissait plus. Discrètement entendu, il s'était approché de la femme, dans un coin du salon, et lui avait dit :

"Que dirait-ile, pensait elle, quand elle apprendrait l'... " Car, inconscience encore de ce que serait la journée du lendemain, elle se sentait incapable de mensonge. Et non, elle ne mentirait pas ! Qu'elle rembourrait Jacques à la raison, qu'elle descendrait de ses piédestal. Il semblait à cette femme qui venait sincère, qu'il est pas de faute irrémédiable, pas de honte plutôt que d'offenser l'Homme d'une Juliette de Cheverry. Car le bonheur ne se semblait nullement gâté des points qui couraient sur la récente mésaventure. Très en beauté de soir-là, elle parlait haut, affectant de rire dans les intervalles de murmure. Autour d'elle papillonnaient le petit Saint-Gel et quelques autres adorateurs. M. de Cheverry, calme, silencieux, serrant, examinait les courtisans de sa femme de son œil indifférent. Brusqué, ce mari-là..... On s'agriolbarrent dressé. On ne savait pas. De temps en temps, négligemment, le visage de Juliette exprimait un ennui qui disparaissait. Elle jetait des regards éloignés vers la porte d'entrée.....

—Elle attend Jacques, pensa Nancy, mais il ne viendra pas.

Belle-Madame s'empêchait à peine

—Eh bien ! mon capitaine, êtes-vous content de votre petite Rose ? Je vous avais promis de souper avec vous : parole tenue !

Et Rose allumait une cigarette turque, pendant que M. d'Orsel la regardait en souriant. Non, Dieu ! non, Jacques infortuné que Nancy plaignait si naïvement sachevait de souper avec une fille ! Il n'avait guère la mine d'un homme qui se cassera la tête !

—Comme il est tard ! continua Rose. Il faut que je me sauve. J'ai raccolé à "grand papa" qu'on répétait ce soir au théâtre..... Pour une fois que je me mets en ménage, qui m'empêche de travailler ? Ce n'est pas ma faute si je n'ai pas pu ! Vous m'aviez coupée la route différente. M. d'Or-el fut appréfait de la voir apparaître en plein jour. Cette audace le déconcertait, mais il n'était pas le temps de longuement réfléchir. Très pâle, Nancy fouilla sur sa table de nuit, et, d'une voix tremblante d'émotion :

—Vous voyez, balbutia-t-elle : c'est moi..... Mes chers vous !

Elle cacha sa tête entre ses mains. Jacques ne reprocha d'elle, et, s'agenouillant auprès de son lit, il prit dans sa taille flexible de la jeune femme.

—Oh ! chère, dit-il, si vous n'étiez pas venue.....

En quelques mots, elle sentit la menace encore flagrante. Un frisson la secoua.

—Ecoute-moi, continua Nancy avec effort. Vous savez écrit que vous tueriez Désiré. Eh bien ! Désiré vous défendra ! Vous n'avez pas le droit de parler ainsi. Vous n'aurez pas le droit de tuer un homme qui vous a donné son nom, qui vous a tout donné, qui vous aime ! Me savez-vous pas que, si vous souffrez, moi aussi je souffre ? Je ne m'appartiens pas, mon cœur aussi.... Il est debout, brusquement, une flamme dans les yeux. Est-ce que Belle-Madame allait recommencer ? Pour la seconde comédie de ces pudeurs menacées ?

—Vous dites que vous m'aimez Nancy ? Alors avez logique avec vous même ! Une femme qui doit être qu'à celui qu'elle a choisi entre tous. Croyez-vous que je n'ai pas résisté longtemps avant d'être vaincu par le désespoir ? Je me suis battu. J'ai cru devoir me voir, espérant trouver dans le calme et le repos de la solitude les moyens de me raisonnement plus profond. Rappelez-vous que j'ai révolu vous avoir pour femme. Pourquoi nous prévoir qu'une chose qui ne se comprennent pas les femmes très jeunes, comme vous. Ainsi je suis contraint de vous faire un aveu qui m'est pénible. Bien que vous ne vous en doutiez jamais, je suis..... jalouse, très jalouse. Il ne faut pas m'en vouloir, mais me plaindre. La jalousie est un sentiment qui ne se raisonne pas et torture ceux qui l'éprouvent. Bien donc votre conduite..... apparente n'a causité mon courroux. Votre tenue est parfaite. Certes, je serais grandement coupable si je ne pouvais de vous blâmer. Pourtant, vous avez des cœurs mie, beaucoup d'ennemie. Les mieux d'abord. Ceux ci sont devenus les vôtres quand vous m'avez épousé. Ensuite, les envieuses. Oui, les envieuses, qui ne nous pardonnent ni vos succès ni votre beauté. Et la preuve.....

Désiré tendit une lettre à Nancy, une lettre froissée vingt fois par ses mains nerveuses. Belle Madame défaillait. Depuis le commencement de cette étrange scène, elle s'attendait à une conclusion violente. Son mari avait si bien l'habitude des préparations diplomatiques ! Elle lut. C'était l'abominable lettre anonyme, l'arme empoisonnée. L'abominable lettre anonyme qu'on faint de mépriser, qu'on refuse de croire et qui enfonce un aiguillon dans le cœur. Désiré connaît peu de détails : mais quelle précision ! "Un ami inconnu croit devoir prévenir M. Roller que sa femme est entrée à deux heures de l'après-midi chez le comte d'Orsel. Elle n'est ressortie que deux heures plus tard....." Terrible, la pauvre Nancy tentait les yeux fixés sur ce billet fatal qui l'hypnotisait.

—C'est une infamie, continua Désiré. Aussi, je ne crois pas un mot de cette délation. Une seule question pourtant. Vous y répondrez notre-mêmes car vous êtes loyale : est-ce que vous êtes entrée, vraiment, accompagnée, ce matin ? Est-ce vrai ?

Nancy voyez, balbutia-t-elle : c'est moi..... Mes chers vous !

Elle cacha sa tête entre ses mains. Jacques ne reprocha d'elle, et, s'agenouillant auprès de son lit, il prit dans sa taille flexible de la jeune femme.

—Oh ! chère, dit-il, si vous n'étiez pas venue.....

En quelques mots, elle sentit la menace encore flagrante. Un frisson la secoua.

—Ecoute-moi, continua Nancy avec effort. Vous savez écrit que vous tueriez Désiré. Eh bien ! Désiré vous défendra ! Vous n'avez pas le droit de parler ainsi. Vous n'aurez pas le droit de tuer un homme qui vous a donné son nom, qui vous a tout donné, qui vous aime ! Me savez-vous pas que, si vous souffrez, moi aussi je souffre ? Je ne m'appartiens pas, mon cœur aussi.... Il est debout, brusquement, une flamme dans les yeux. Est-ce que Belle-Madame allait recommencer ? Pour la seconde comédie de ces pudeurs menacées ?

—Vous dites que vous m'aimez Nancy ? Alors avez logique avec vous même ! Une femme qui doit être qu'à celui qu'elle a choisi entre tous. Croyez-vous que je n'ai pas résisté longtemps avant d'être vaincu par le désespoir ? Je me suis battu. J'ai cru devoir me voir, espérant trouver dans le calme et le repos de la solitude les moyens de me raisonnement plus profond. Rappelez-vous que j'ai révolu vous avoir pour femme. Pourquoi nous prévoir qu'une chose qui ne se comprennent pas les femmes très jeunes, comme vous. Ainsi je suis contraint de vous faire un aveu qui m'est pénible. Bien que vous ne vous en doutiez jamais, je suis..... jalouse, très jalouse. Il ne faut pas m'en vouloir, mais me plaindre. La jalousie est un sentiment qui ne se raisonne pas et torture ceux qui l'éprouvent. Bien donc votre conduite..... apparente n'a causité mon courroux. Votre tenue est parfaite. Certes, je serais grandement coupable si je ne pouvais de vous blâmer. Pourtant, vous avez des cœurs mie, beaucoup d'ennemie. Les mieux d'abord. Ceux ci sont devenus les vôtres quand vous m'avez épousé. Ensuite, les envieuses. Oui, les envieuses, qui ne nous pardonnent ni vos succès ni votre beauté. Et la preuve.....

Désiré tendit une lettre à Nancy, une lettre froissée vingt fois par ses mains nerveuses. Belle Madame défaillait. Depuis le commencement de cette étrange scène, elle s'attendait à une conclusion violente. Son mari avait si bien l'habitude des préparations diplomatiques ! Elle lut. C'était l'abominable lettre anonyme, l'arme empoisonnée. L'abominable lettre anonyme qu'on faint de mépriser, qu'on refuse de croire et qui enfonce un aiguillon dans le cœur. Désiré connaît peu de détails : mais quelle précision ! "Un ami inconnu croit devoir prévenir M. Roller que sa femme est entrée à deux heures de l'après-midi chez le comte d'Orsel. Elle n'est ressortie que deux heures plus tard....." Terrible, la pauvre Nancy tentait les yeux fixés sur ce billet fatal qui l'hypnotisait.

—C'est une infamie, continua Désiré. Aussi, je ne crois pas un mot de cette délation. Une seule question pourtant. Vous y répondrez notre-mêmes car vous êtes loyale : est-ce que vous êtes entrée, vraiment, accompagnée, ce matin ? Est-ce vrai ?

Il est pour de la révolte en abusant de l'empire qu'il exerçait sur elle : car, d'instinct, Jacques respectait cette femme. Combien supérieure à toutes celles qu'il avait possédées ! Il deviera les bras, comme honteux de sa longue concession.

—Ecoute-moi, continua Nancy avec balbutia la pauvre Nancy.

Il y eut un court silence. Elle continua d'une voix plus basse, comme si elle se parlait à elle-même :

—Oui, c'est vrai, cette lettre dit vrai, puisque je l'ai reçue. Mais, pourquoi ne pas avouer ? Pourquoi ne pas dire que j'ai été chez Jacques ? Pourquoi ne pas dire que nous avons été victimes d'une trahison, il me semble que vous m'appartenez, moi, avant d'appartenir à un autre.....

Jacques avait commencé par jouer la comédie. A mesure qu'il débitait sa petite tirade, la conviction lui venait. Le sabotin aussi, quand il est en colère. Elle était si jolie, si câlinante, cette Nancy qui devenait les yeux humides, la petrine soulevée, grâce par ces paroles spécieuses !

—Vous n'y accordiez comme un courtisane une mondaine ? poursuivit M. d'Orsel. Non. Quand j'ai vu que vous étiez à tout jamais perdue pour moi, j'ai tenté de me consoler. Encore un faute et je n'ai pas pu ! Vous m'aviez coupée la route entière ! C'est alors que j'ai conçu lentement l'idée du suicide.....

Nancy eut un sanglot étouffé. A son tour, elle se leva, et, saisissant les mains de Jacques :

—Ecoute-